



### Conseil de l'AAC – Points saillants de la réunion du Conseil (non officiel)

Points saillants de la réunion du Conseil de l'AAC du jeudi, 16 mai 2019.

1. Le Conseil a approuvé la tenue d'une clinique pour juges de l'AAC, tous niveaux, par Outback Agility & Dog Sports. Elle se tiendra du 27 au 29 septembre 2019 à Iroquois, ON.
2. L'AAC tient à reconnaître et remercier Brian Cooper pour le temps et les efforts consacrés à la création d'un site Web pour le championnat national à l'usage de l'AAC.
3. L'équipe nationale de l'AAC et le financement de l'équipe qui relevaient auparavant d'une entité indépendante sont de nouveau sous l'égide de l'AAC.
4. Modifications ou éclaircissements des règlements
  - Il faut présenter la carte d'ID du chien de l'AAC lors de l'enregistrement au championnat régional; sinon, le chien devra être mesuré pour confirmer sa taille.
  - *Éclaircissement de l'article 2.2.4 des règlements* : Bien que l'AAC n'impose pas de restrictions sur les accessoires d'entraînement, notamment les étrangleurs, les colliers à martingale, les licous, les harnais (restrictifs ou non), les compétiteurs doivent être conscients que les clubs hôtes sont libres d'interdire ce genre d'article sur leur site **seulement cette interdiction est mentionnée dans leur programme officiel**. Les colliers à pointes, les colliers électroniques (factices ou non), y compris les colliers à la citronnelle, sont interdits aux concours homologués par l'AAC.

La prochaine réunion du Conseil se tiendra jeudi, le 20 juin 2019.